



54, chemin du Pras - Le Confluent
69350 LA MULATIERE

tél : 0 4 7 8 3 5 8 5 0 6
contact@rhone-saone-energies.fr

Contrat de maintenance 2018-2019

Le contrat de maintenance est valable pour des installations en état de fonctionnement, étanches et sans vices cachés.

Il comprend le certificat d'étanchéité ainsi que la vérification des points de contrôle, de régulation et de fonctionnement du chauffage pour une visite annuelle au prix de 200€ TTC (prix inchangé depuis 4 ans)

La visite se fera après la réception du coupon réponse et du règlement de 200€, sur rendez-vous pris après la mise en place de l'organisation des visites.

RHONE SAONE ENERGIES détient les attestations d'Etat obligatoires pour la manipulation des fluides frigorigènes ainsi que l'ensemble de son personnel.

- Attestation de capacité pour l'entreprise
- Attestation d'aptitude pour les techniciens

Coupon réponse à joindre avec le règlement pour la prise de rendez-vous. (Étape obligatoire)

A-> LE CONTRAT DE MAINTENANCE COMPREND :

Une visite annuelle pendant la durée du contrat (du 1/09/2018 au 31/08/2019) à définir ensemble pour la prise de rendez-vous durant cette saison de chauffage.

Le certificat annuel d'étanchéité obligatoire une fois par an lié à nos assurances

La vérification du fonctionnement du chauffage avec prise des pressions et des températures du fluide frigorigène

La vérification de la régulation du chauffage

Le resserrage des connexions électriques du chauffage et du cumulus ainsi que la prise de la tension électrique du réseau.

La prise de température du plancher chauffant au contact du revêtement de sol.

Une assistance pour répondre à vos questions sur l'utilisation du chauffage.

Des interventions prioritaires en cas de panne durant la saison d'hiver (uniquement les jours ouvrés du lundi au vendredi, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés ou chômés)

B-> LE CONTRAT DE MAINTENANCE NE COMPREND PAS :

La réparation d'une installation en panne lors de l'intervention

Un test de pression pour une recherche de fuite éventuelle

Le remplacement de l'anode et joint du cumulus

Des pièces éventuelles à changer et toutes interventions non répertoriées au 1 du présent contrat

3- COUPON REPONSE :

Le coupon réponse est à retourner avec le règlement pour la prise de rendez-vous , sachant que les chèques seront encaissés au moment de cette étape.

- N'hésitez pas à nous indiquer plusieurs dates afin de pouvoir satisfaire votre demande. - Pour information, les horaires des visites sont de 8h à 17h. - Merci de libeller le chèque à l'ordre de Rhône Saône Energies.

COUPON REPONSE – MAINTENANCE 2018 / 2019 A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT DE 200€ TTC PAR CHEQUE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____ CP _____

Ville _____

Tél _____ E-mail _____

Description de votre installation : -----

DATE(s) SOUHAITEE(s) POUR VOTRE VISITE :

Je comprends et j'accepte sans réserve les conditions du contrat de maintenance annuelle exposées aux A et B du présent document intitulé « contrat de maintenance 2018 /2019»

Signature :